

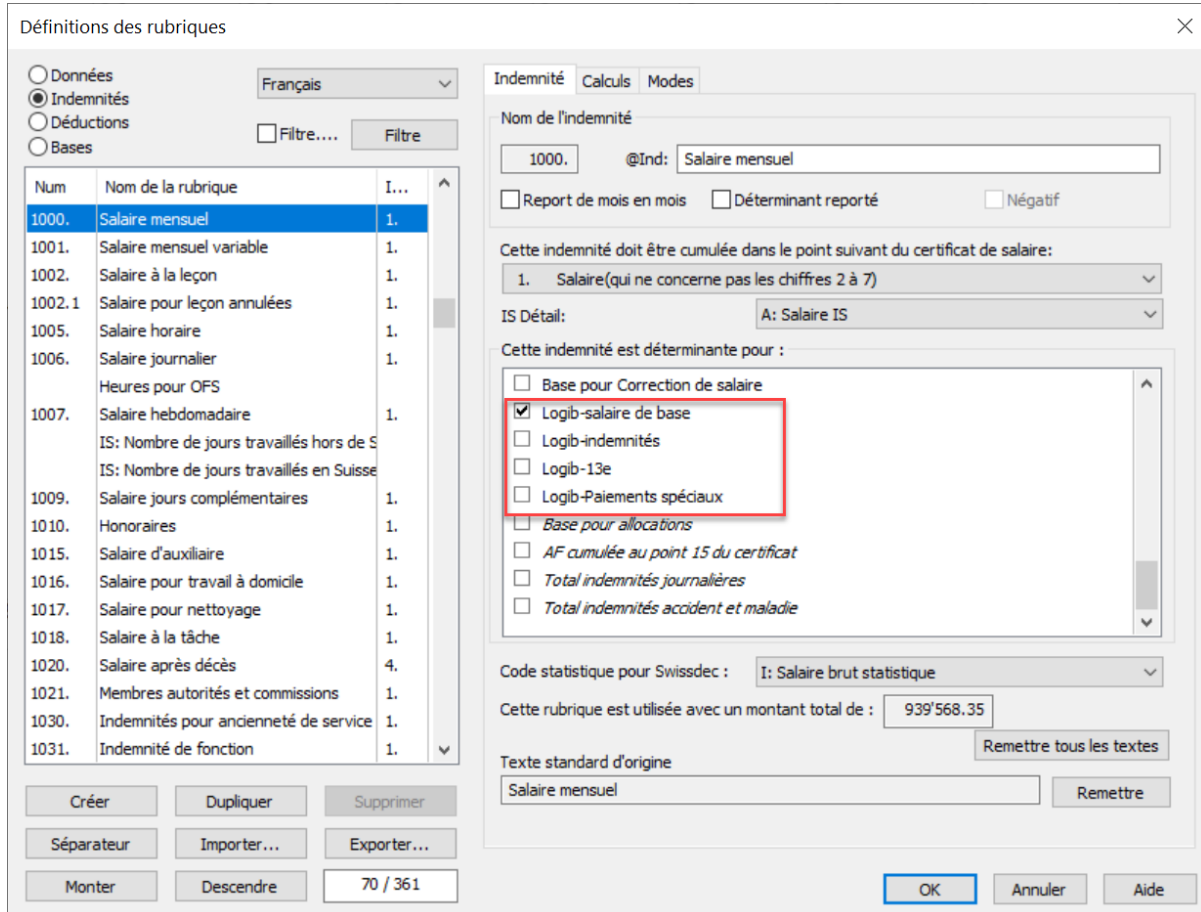


Crésus Salaires

34.2 - Modification des fanions

34.2 - Modification des fanions

Dans Crésus Salaires, vous pouvez associer chaque rubrique salariale à un fanion « logib ». Vous pouvez ensuite modifier cette association ([§19.7 Définition des rubriques](#)).



The screenshot shows the 'Définitions des rubriques' window. On the left, a list of rubriques is shown with '1000. Salaire mensuel' selected. On the right, the configuration panel for 'Indemnité' is visible. The 'Nom de l'indemnité' is '1000.' and '@Ind:' is 'Salaire mensuel'. The 'Cette indemnité doit être cumulée dans le point suivant du certificat de salaire:' is set to '1. Salaire (qui ne concerne pas les chiffres 2 à 7)'. The 'IS Détail:' is 'A: Salaire IS'. Under 'Cette indemnité est déterminante pour:', the 'Logib-salaire de base' option is checked and highlighted with a red box. Other options include 'Base pour Correction de salaire', 'Logib-indemnités', 'Logib-13e', 'Logib-Paiements spéciaux', 'Base pour allocations', 'AF cumulée au point 15 du certificat', 'Total indemnités journalières', and 'Total indemnités accident et maladie'. The 'Code statistique pour Swissdec:' is 'I: Salaire brut statistique'. The 'Cette rubrique est utilisée avec un montant total de:' is '939'568.35'. The 'Texte standard d'origine' is 'Salaire mensuel'. Buttons for 'Créer', 'Dupliquer', 'Supprimer', 'Séparateur', 'Importer...', 'Exporter...', 'Monter', 'Descendre', 'OK', 'Annuler', and 'Aide' are visible.

Le [document Instructions Logib Module 2](#) et ses annexes vous présentent dans le détail les choix d'assignation des rubriques. Vous pouvez aussi associer certaines rubriques à deux fanions différents : par exemple, selon la régularité des versements, l'hébergement gratuit peut être considéré comme un Salaire de base (1) ou comme des Paiements spéciaux (4).

Par défaut, Crésus Salaires reprend le premier choix. Dans l'exemple de l'hébergement gratuit, Crésus Salaires reprend par défaut le Salaire de base (1).

Le changement d'association rubriques – fanions s'effectue de façon globale, pour tous les employés, dans l'onglet de définition des rubriques.

Si vous avez besoin de traiter une rubrique d'une façon différente (par exemple traiter l'hébergement gratuit à la fois comme un Salaire de base et comme des Paiements spéciaux), vous devez la dupliquer (l'hébergement gratuit – Salaire / l'hébergement gratuit – Spécial par exemple) et affecter ces nouvelles rubriques au fanion approprié. Ensuite, vous devrez encore saisir les valeurs adéquates de façon séparée.